

Ministère de la Transition écologique et solidaire
Agence française pour la biodiversité (AFB)

Stage à compter de mars/avril (Durée de 4 à 6 mois)

Intitulé :	Agent stagiaire chargé de l'accessibilité à la nature dans les parcs nationaux (h/f)
Affectation :	Département parcs naturels marins et parcs nationaux/ service parcs nationaux et autres aires protégées
Hiérarchie :	Sous l'autorité de la chargée de mission tourisme, accès à la nature et marque collective
Résidence administrative :	Montpellier / Pérols (34)

Description du stage

Contexte :

L'Agence française pour la biodiversité créée le 1^{er} janvier 2017 est un établissement public du Ministère de la Transition écologique et solidaire qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

Issue du regroupement de l'Agence des aires marines protégées, de l'Atelier technique des espaces naturels, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et de Parcs nationaux de France, l'Agence française pour la biodiversité est composée de 1 200 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et outre-mer.

Les nombreuses missions confiées à l'Agence s'articulent, au plus près des territoires, au sein de 4 Directions métiers, d'une Direction de la communication et d'un Secrétariat général.

La direction des parcs naturels marins, des parcs nationaux et des territoires (DPT) est en charge de l'animation, la coordination et l'appui technique aux activités opérationnelles de mise en œuvre des politiques portées par l'Agence française pour la Biodiversité (AFB) sur les territoires, en particulier les aires protégées.

Au sein de la DPT, le département parcs naturels marins et parcs nationaux est organisé en deux services dédiés respectivement aux parcs naturels marins et aux parcs nationaux et autres aires protégées :

- Le service des parcs naturels marins assure le pilotage, l'animation et l'appui technique du réseau des 9 parcs naturels marins créés et du sanctuaire Agoa.
- Le service parcs nationaux et autres aires protégées apporte un appui technique au réseau des 10 parcs nationaux et au futur parc national en Champagne Bourgogne et développe des projets inter-aires protégées.

Mission ou activités principales :

Dans ce cadre, le stagiaire a pour missions principales :

- **La contribution pour l'évolution du cahier technique 85** sur l'accessibilité dans les espaces naturels, l'AFB étudie les modalités d'organisation du collectif qui supervisera le travail. Le stagiaire contribuera à la structuration du document et à la collecte, présentation des bonnes pratiques, à partir des résultats du stage de 2018, d'enquêtes complémentaires auprès des parcs nationaux ;
- De **fournir des éléments** à la création d'outils de partages d'expériences ;
- **L'organisation d'un séminaire technique d'échange**, pour faciliter le partage d'expériences entre les chargés de mission et les partenaires invités : recherche du lieu, du format de la réunion, établissement du programme, préparation des supports, invitation des partenaires ;

- Dans la mesure du possible, en fonction de la définition des dates du stage et du séminaire, **participer à l'événement**, et le stagiaire proposera un **compte-rendu des échanges** et des pistes évoquées pour l'avenir ;

- La contribution à une ou deux actions de **mise en œuvre du plan d'action** de la démarche des parcs nationaux sur l'accessibilité. L'action sera précisée en début d'année. Il peut s'agir notamment de participer à un événement, de co-animer un groupe de travail, de créer des outils de partages d'expériences...

Compétences et qualités requises

Diplômes – Formation - Expérience

- Master 2 ;
- Expérience en enquêtes de terrain ;
- Aptitude ou expérience en organisation d'événements ;
- Connaissance de la thématique accessibilité et formes de handicap.

Autres

- Permis de conduire ;
- Informatique et/ou bureautique ;
- Solides capacités rédactionnelles et de synthèse.

Savoir-être professionnel

- S'insérer dans une équipe et contribuer dans une dynamique collective (relation avec les groupes transversaux tourisme et communication des parcs nationaux, travail avec des partenaires de l'AFB) ;
- Organisation et méthode ;
- Écoute, relationnel, ouverture d'esprit ;
- Réactivité ;
- Sens du collectif ;
- Sens de l'initiative et être force de proposition.

Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) à l'attention des maîtres de stage :

- par courriel à stage@afbiodiversite.fr sous la référence **DPT/PARCNAT/ACCESS/S** et à laurence.chabanis@afbiodiversite.fr

Pour tout renseignement complémentaire : laurence.chabanis@afbiodiversite.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 18 février 2019